

Lyon, 15 décembre 2016

Création d'un nouveau diffuseur autoroutier au nord de Lyon, à Quincieux

Dans le cadre du Conseil communautaire de ce 12 décembre, les élus de la Métropole de Lyon ont voté, à l'unanimité, une délibération portant sur la signature d'**un protocole d'accord avec l'État pour la création d'un diffuseur autoroutier entre les autoroutes A6 et A46 à hauteur de Quincieux.**

Ce projet a été inscrit dans le plan d'investissement autoroutier annoncé par le Président de la République le 28 juillet dernier.

Le Conseil communautaire devait voter cette délibération avant la fin de l'année pour que l'État participe, à hauteur de 50% (10,1 M €) au financement de cet investissement d'un montant total de 20,2 M €.

En votant cette délibération, la Métropole de Lyon s'engage à financer - au maximum - 50% du montant total de l'investissement et va solliciter des cofinancements auprès d'autres collectivités dont le Département du Rhône et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Pour Gérard Collomb, Président de la Métropole de Lyon « *Aujourd'hui, les habitants et les salariés des communes de Quincieux, Saint-Germain-au-Mont d'Or, Curis-au-Mont d'Or, Albigny-sur-Saône, Neuville-sur-Saône, Genay..., en particulier, rencontrent des difficultés récurrentes pour rejoindre l'est et le centre de l'agglomération.*

La réalisation de ce nouveau diffuseur à Quincieux est une avancée majeure. Elle était attendue par ce territoire depuis plus de 20 ans.

Elle permettra ainsi d'améliorer l'accessibilité du Nord de l'agglomération lyonnaise jusque dans le Val de Saône. Elle offrira à la fois un nouveau franchissement de la Saône et participera à soulager le pont de Neuville-sur-Saône d'une partie du trafic traversant la Saône. »

Service Presse Métropole de Lyon :
Régis Guillet – rguillet@grandlyon.com
04 26 99 37 52/06 98 51 59 94
www.grandlyon.com/presse



/legrandlyon



@grandlyon



#grandlyon

GRANDLYON
la métropole